



SEMESTRE 3

Transformations sociales du travail (6 ECTS)

Mise en œuvre des actions préventives (8 ECTS)

Actions en milieu de travail (8 ECTS)

Prise en charge et gestion des risques en milieu hospitalier (2 ECTS)

Evaluation des risques en sciences économiques (2 ECTS)

Méthodologie : Enquêter sur le travail (2 ECTS)

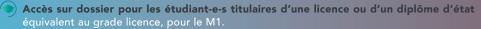
Anglais appliqué (II) (2 ECTS)

SEMESTRE 4

Stage et mémoire professionnel (30 ECTS)

Mémoire de recherche (30 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION



Accès aux étudiant-e-s titulaires du M1 SST (sous conditions) et aux étudiant-e-s titulaires d'une formation équivalente et/ou relevant du même domaine, pour le M2.

Nombre de places limité par année.

Diplôme accessible en VAE (cf. service de la formation continue de l'université Paris 13)



Bureau M 88 / 01 48 38 76 74 / durand1@univ-paris13.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ...: www.univ-paris13.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation :

Hélène BRETIN : Maîtresse de conférences en sociologie / bretin@univ-paris13.fr Nathalie FERRÉ : Professeure des universités en droit privé / ferre@univ-paris13.fr

Secrétariat du Master Santé et Sécurité au Travail

Isabelle DURAND : Bureau M 88 - Mezzanine - Bâtiment de l'Illustration 01 48 38 76 74 / durand1@univ-paris13.fr

Drientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant) Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7): 01 49 40 40 11 Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18): 01 48 38 88 38 www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation) www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse 01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À PARIS 13 : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

oiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Depuis Paris

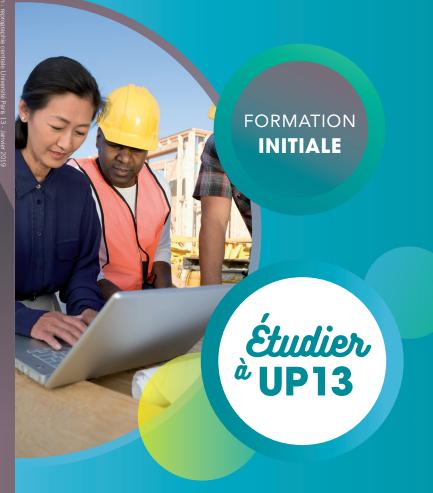
- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

UFR SMBH Santé, Médecine et Biologie Humaine



MASTER SANTÉ PUBLIQUE

PARCOURS Santé et sécurité au travail



www.univ-paris13.fr/smbh

#UP13



OBJECTIFS

Formation pluridisciplinaire dont les objectifs sont de :

- diagnostiquer et évaluer les risques ;
- construire des plans de prévention et de formation ;
- former, informer et conseiller les principaux intéressés (employeurs, salariés, agents de l'État et des collectivités territoriales, responsables syndicaux...), sur les aspects préventifs et indemnitaires de la santé et de la sécurité au travail ;
- mettre en place et analyser des indicateurs de santé (données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, absentéisme...) dans les entreprises, quels que soient leurs statuts.

Le sous-parcours PISST (Parcours infirmier en santé au travail) vise à offrir aux infirmier-e-s en activité professionnelle de santé au travail ou sortant de l'IFSI, une formation qualifiante et répondant aux attentes des réformes des services de santé au travail (coordination des services, encadrement de l'équipe, responsabilités des entretiens infirmiers et pilotage des visites d'information et de prévention).

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les méthodes et outils des Savoir se positionner comme préventeur/ métiers de la SST
- Connaitre et appliquer les procédures professionnels
- Savoir mettre en place une veille et assurer son suivi
- trice dans un environnement de travail (secteur public et privé) et en comprendre les enjeux
- d'évaluation et de gestion des risques Maitriser les techniques de recherche documentaire et les principaux indicateurs de
- réglementaire (santé, sécurité, environnement) Savoir rédiger et présenter des documents en SST accessibles aux différents partenaires et publics

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- Responsables de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur privé,
- Ingénieur-e-s de prévention (secteur privé et secteur public),
- Conseiller-e-s de prévention (collectivités territoriales et administrations centrales),
- Infirmier-e-s coordinateurs et coordinatrices du service de santé au travail, Infirmier-e-s coordinateurs et coordinatrices de chantier
- Consultant-e-s SST,
- Permanent-e syndical-e référent-e en SST,
- Intervenant-e-s en prévention des risques professionnels (IPRP- services interentreprises de de santé au travail).
- Formateurs et formatrices (agréé-e-s pour les CHS-CT et CSE notamment)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale, organisée en 4 semestres de 30 ECTS, répartis sur 2 ans.

Etudes de poste et conduite de projet, stage obligatoire en M2 d'une durée de 3 à 6 mois.





SEMESTRE 1

Enquêtes quantitatives appliquées à la santé au travail (4 ECTS)

Economie de la santé (2 ECTS)

Droit de la santé (2 ECTS)

Droit de l'environnement (2 ECTS)

Politiques sociales du travail et de l'emploi (2 ECTS)

Méthodologie universitaire (3 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Sociologie appliquée à la santé (2 ECTS)

Les principales pathologies du travail (I) (2 ECTS)

Environnement institutionnel de la santé au travail (I) (1 ECTS)

Droit de la santé et de la sécurité au travail (I)

Approches pluridisciplinaires de la santé (2 ECTS)

Insertion professionnelle en SST (2 ECTS)

Pratiques infirmières en SST (I) (2 ECTS)

SEMESTRE 2

Les principales pathologies du travail (II) (2 ECTS)

Communication en santé et sécurité au travail (2 ECTS)

Environnement institutionnel de la santé au travail (II) (3 ECTS)

Droit de la santé et de la sécurité au travail (II) (4 ECTS)

Accidents du travail et maladies professionnelles

Introduction à l'ergonomie (4 ECTS)

Conduite de projet (5 ECTS)

Responsabilité sociale des entreprises (2 ECTS)

Pratiques infirmières en SST (II) (2 ECTS)

Anglais appliqué (I) (2 ECTS)